

Contact presse :

**Sandrine Fourcault**

Chargée de mission communication

Tél. 02 33 82 58 00

Mobile : 07 72 34 42 70

[sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr](mailto:sandrine.ligeret-fourcault@adapei61.fr)

[www.adapei61.fr](http://www.adapei61.fr)



## /COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 1<sup>er</sup> avril 2022

### L'Adapei de l'Orne se met en bleu à l'occasion de la Journée mondiale de l'Autisme

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme qui a lieu ce samedi 2 avril, l'Adapei de l'Orne se mettra au bleu par solidarité avec les personnes présentant ce trouble envahissant du comportement. La façade du siège sera sous le projecteur de la nuit du 2 au 3 avril et de celle du 3 au 4 avril.

#### Autisme : que sait-on aujourd'hui ?

Selon les dernières estimations, 700 000 personnes en France seraient touchées par un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Même si les recherches scientifiques ont permis des avancées importantes, en particulier au cours des vingt dernières années, certains aspects de l'autisme restent encore à élucider. Ce trouble envahissant du développement concerne un enfant sur 160. Les troubles du spectre autistique se caractérisent généralement par l'absence d'interaction sociale et des comportements répétitifs. Ils affectent notamment le fonctionnement du cerveau et le système immunitaire.

#### Le bleu en synergie avec nos partenaires de l'Orne

Pourquoi du bleu ? Cette couleur symbolise le rêve et la vie. Douce et apaisante, elle semble appréciée des personnes autistes qui connaissent souvent des troubles sensoriels. Dans l'Orne, selon la MDPH, sur 21 525 personnes en situation de handicap en 2020, 520 usagers sont repérés autistes (68% adultes, 31% enfants). De nombreux édifices de l'Orne seront donc illuminés de bleu pour la journée de l'autisme, dont celui du siège de l'Adapei de l'Orne.



Photo©ConseilDépartementalDe l'Orne : Façade du pavillon central de l'Hôtel du Département

Pour sensibiliser le public sur les réalités du trouble du spectre autistique, lors de cette journée dédiée, le Conseil départemental de l'Orne s'est mobilisé au travers différents événements :

- Une table-ronde sur l'autisme à l'Hôtel du Département à Alençon, samedi 2 avril de 10h à 12h, diffusée en direct sur la radio locale Alençon FM. Un événement co-organisé par l'association Autisme Basse-Normandie et la radio AFM. Avec la participation des acteurs concernés : Thierry Mathieu, président de l'Adapei de l'Orne et de son épouse, Marie-Claude Mathieu, Cyrille Launay, co-fondateur de l'antenne de l'Orne d'Autisme Basse-Normandie, Christophe de Balorre, président du Conseil départemental, et des représentants du Pôle Autonomie du Conseil départemental et de la Maison départementale des personnes en situation de handicap.



- Une exposition photos sur l'autisme réalisée par Lucie Hodiesne sur les grilles de l'Hôtel du Département du 2 au 14 avril inclus à Alençon.
- La mise en lumière bleue de la façade du pavillon central de l'Hôtel du Département le 2 avril.

La prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme fait partie des missions du Conseil départemental et de la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH).

+ d'infos sur <https://www.orne.fr/actualite/spectre-de-lautisme-les-actions-du-departement>

L'antenne ornaise de l'association [Autisme Basse-Normandie](#) a organisé une grande action de sensibilisation au **Parc des promenades à Alençon, le samedi 2 avril à partir de 15h00** dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

+ d'infos : <https://alencon.fr/.../tous-en-bleu-journee-mondiale-de-.../>

### Une stratégie nationale 2018-2022 questionnée par les associations du secteur

Dans la ligne de cette journée mondiale de l'autisme, l'Adapei de l'Orne revient sur la stratégie nationale déployée par le gouvernement.

Pour mieux faire face aux différents troubles de TSA et accompagner les personnes concernées et leurs familles, le gouvernement a déployé une stratégie nationale spécifique au sein des troubles neuro-développementaux 2018-2022, reposant sur cinq engagements :

- Développer la recherche sur l'autisme ;
- Diagnostiquer précocement les troubles du neuro-développement chez l'enfant ;
- Mieux scolariser les enfants autistes ;
- Soutenir les familles et reconnaître leur statut d'expert ;
- Favoriser l'autonomie des adultes, notamment en matière de citoyenneté.

Cette stratégie, déployée depuis 2018 est soutenue financièrement par l'Etat à la hauteur de près de 400 millions d'euros. Elle verra son terme au cours de cette année 2022, avec la perspective d'une nouvelle stratégie à l'horizon 2023. Pour suivre l'évolution de cette mise en œuvre, des points d'étape ont été réalisés chaque année, en parallèle d'une étude d'impact menée auprès des personnes et familles concernées. Cette étude prend en considération : la petite enfance, la scolarisation, la vie à l'âge adulte, le soutien aux familles, la formation des professionnels, la qualité de vie des personnes et des familles.

Selon la délégation interministérielle de l'autisme, près de 14 000 personnes ont répondu à l'étude 2020-2021. Les résultats de l'étude 2021-2022 devraient être connus sous peu. Ainsi, la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme sera l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement de la stratégie nationale et d'envisager les fondements de la stratégie suivante. Elle permettra également de mieux sensibiliser et informer le grand public comme les professionnels relevant de la santé, de la petite enfance ou du secteur médico-social sur les troubles du neuro-développement.

Selon Hospimedia, dans son article du 31 mars 2022, *La dynamique de la stratégie pour l'autisme doit être renforcée et amplifiée*, les associations œuvrant en faveur de l'autisme s'accordent à souligner que les problèmes de fond portent sur la formation des professionnels, l'accompagnement des jeunes enfants et des adultes, le retard d'application des bonnes pratiques définies par la Haute Autorité de Santé auprès des professionnels. Tous observent que les jeunes avec des troubles du spectre de l'Autisme représentent « une bonne part du bataillon des 7 500 adultes maintenus en aménagement Creton dans les établissements pour enfants, faute de solution. » Le chiffre est d'autant plus minoré qu'il ne prend pas en compte les jeunes inscrits sur liste d'attente.

